

Gazette Oratorienne

N° 34 - Juin 2023

✓ Vie municipale	
La commune en quelques chiffres	p 2
Comptes rendus des conseils municipaux	p 3
Intramuros	p 3
Réglementation et prévention incendies	p 4
Enquête publique	p 5
Réflexologie	p 5
Agence postale	p 5
R.C.S.C	p 5
✓ Social	
Sortir plus	p 6
Accompagnement couture	p 6
Repas seniors	p 6
Plan canicule	p 6
Parole de BB	p 7
✓ Travaux	p 8
✓ Sécurité	p 8
✓ Jeunesse	
Fermeture de classe	p 9
Journée laïcité	p 9
Distribution muguet	p 9
Ramassage déchets	p 9
Maisons des jeunes	p 10
✓ À vendre	p 10
✓ Animations, Commerces et Assos.	
À venir	p 11
Retour festivités	p 11
Informations des associations	p 12
✓ État civil	p 15
✓ Mieux vivre ensemble	p 16



Mairie Ouzouer / Loire
02 38 27 05 05



ouzouersurloire.fr



Mairie
Ouzouer sur
Loire



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



DATES À RETENIR

Samedi 10 Juin 10h00 à 18h00

Marché des créateurs

Samedi 17 Juin dès 18h00
à la médiathèque

La scène est à vous

Mercredi 21 Juin dès 18h00

Fête de la musique

Jeudi 13 Juillet

Feu d'artifice

Vendredi 14 Juillet

Défilé de la fête nationale

**ALLO
MADAME
LE MAIRE**



Le 1er Samedi
de chaque mois
De **9h00 à 12h00**
Au **02.38.27.05.00**

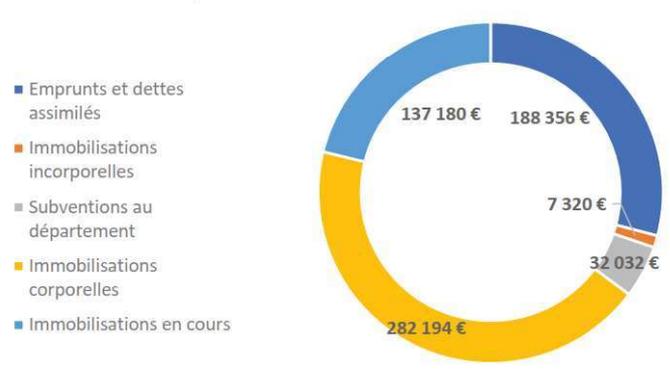


LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

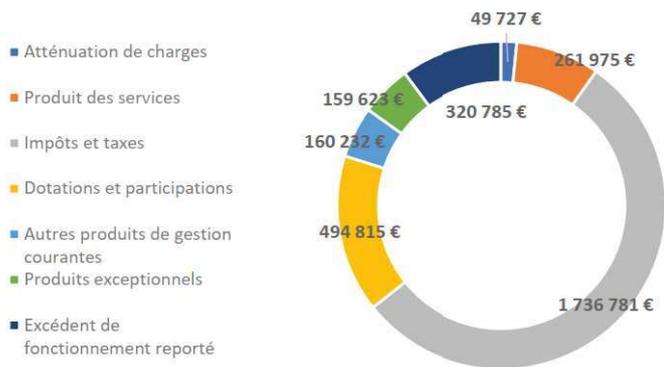
Dépenses Fonctionnement 2022 : 2 408 701 €



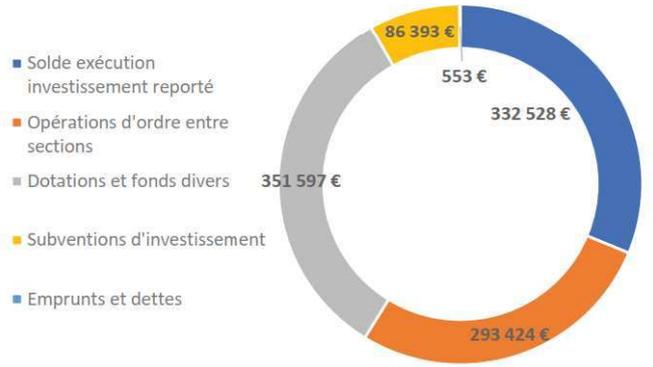
Dépenses Investissement 2022 : 647 082 €



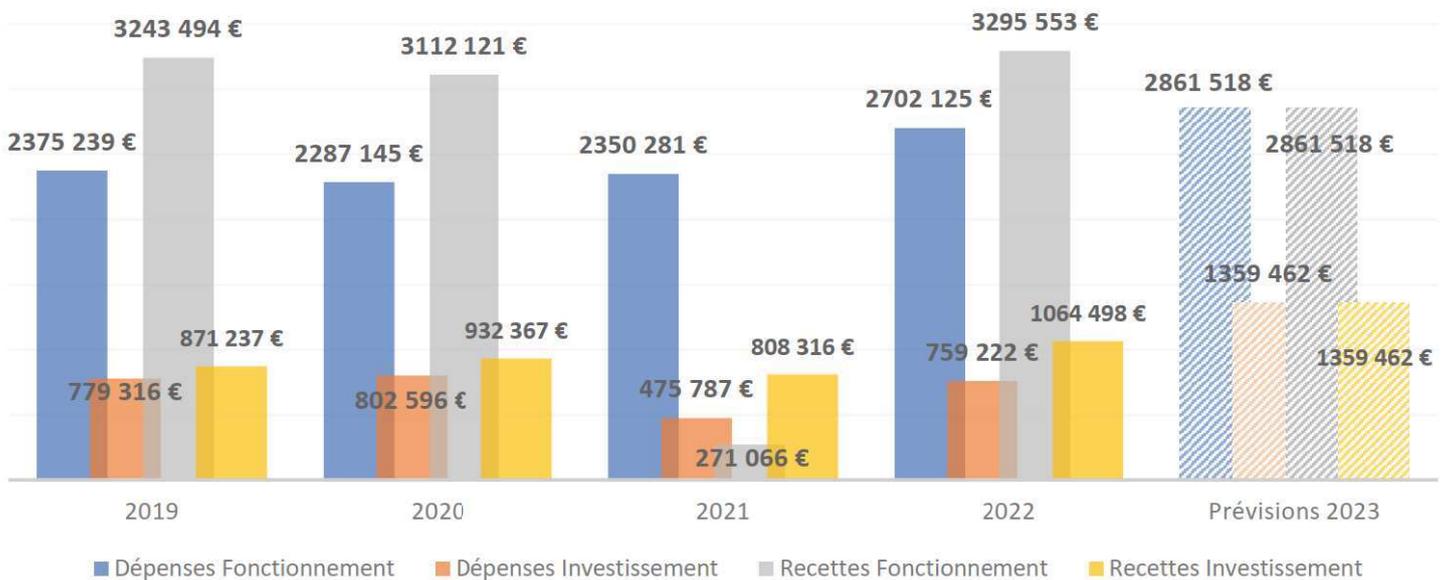
Recettes Fonctionnement 2022 : 3 183 939 €



Recettes investissement 2022 : 1 064 495 €



Évolutions des dépenses recettes



Les documents budgétaires sont consultables en mairie.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 09/01/2023 :

- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Règlement intérieur de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Demandes de subventions : rénovation éclairage public et sécurisation routière, création d'un plateau carrefour rue H. Millet et rue H. Armenault

Conseil municipal du 20/03/2023 :

- Approbation du compte administratif 2022 budget commune
- Adoption du compte de gestion 2022 budget commune
- Affectation du résultat de fonctionnement 2022 budget commune
- Vote du budget primitif 2023 commune
- Approbation du compte administratif 2022 budget eau et assainissement
- Vote du budget primitif 2023 annexe eau et assainissement
- Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants
- Vote des subventions aux associations
- Dénomination des rues
- Demande de subvention pour l'éclairage public
- Demandes de subventions Fonds de concours : sécurisation de voirie par la réalisation d'un plateau, équipement d'une salle de classe (tables et chaises), sécurisation de bâtiments communaux, réhabilitation du chauffage au foyer Carnot

Conseil municipal du 11/05/2023 :

- R.P.Q.S eau potable et assainissement
- Demande de subvention pour le salon d'automne
- Emploi saisonnier
- Tarifs restaurant scolaire, accueil périscolaire et des repas à domicile
- Recours à l'apprentissage
- Augmentation du temps de travail assistant enseignement artistique

Tous les comptes rendus sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.

INTRAMUROS



En 2023 la nouvelle application INTRAMUROS est mise en place par la communauté de communes de Val de Sully pour vous permettre d'accéder à un maximum d'informations communales et intercommunales.

Elle sera en parallèle de panneau Pocket.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Ouverture sur-Loire est sur IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

Parmi les outils de communication utilisés par les mairies pour informer leurs administrés, nous retrouvons :

- les réseaux sociaux,
- les bulletins municipaux,
- les panneaux d'affichage.

IntraMuros propose une solution innovante en permettant de rassembler et de relier ces 3 outils de communication sur une seule et même application. Grâce à IntraMuros, la communication avec les administrés devient plus simple, rapide et efficace. Une solution clé en main et intuitive qui facilite la communication de la commune avec les habitants !

RÉGLEMENTATION ET PRÉVENTION INCENDIE

La forêt est un milieu précieux dont il faut préserver la tranquillité et la richesse biologique. C'est aussi un lieu de travail pour les professionnels de la filière bois et les équipes de secours ou de lutte contre les risques naturels.

Pour ces raisons, les véhicules motorisés sont parfois interdits à la circulation sur certaines routes forestières.

Pour vous aider à y voir clair, voici un petit mémo rappelant les bonnes pratiques que l'on soit motorisé, à vélo, à cheval ou à pied !

Barrières et panneaux

Les routes carrossables, goudronnées ou empierrées, sont accessibles aux véhicules motorisés (quads, voitures, 4x4, motos), sauf si une barrière ou un panneau indiquent le contraire.

- Ne roulons pas sur les routes fermées à la circulation, signalées par des panneaux d'interdiction ou de barrières, même si les barrières sont ouvertes.

- Ne stationnons pas devant les barrières.

- N'entrons pas dans les milieux naturels et sur les chemins non carrossables avec nos véhicules.

- À pied, à cheval ou à vélo, restons sur les sentiers et n'entrons pas dans les parcelles forestières.

- Respectons la signalisation des chantiers : un panneau marque l'interdiction d'entrer dans une zone pour assurer la sécurité de tous.

- Prêtons attention aux voies dédiées à la défense des forêts contre les incendies (DFCI). Des barrières spécifiques ont été installées pour les identifier, quand elles sont fermées l'accès est interdit car réservé aux services de secours. Pour rappel en complément, le code de la route interdit la circulation des trottinettes, gyropodes et autres engins personnels à moteur électrique hors agglomération.



Pourquoi suivre ces règles ?

- Préserver la sécurité de tous et la quiétude des usagers qui viennent se détendre en forêt.

- Respecter la forêt (état des chemins, des sols, de la flore, des habitats de la faune), limiter la pollution de ce milieu fragile.

- Garantir la tranquillité et la sécurité des animaux.

- Éviter les risques de casse ou d'embourbement de votre véhicule.

- Et éviter une amende !

Les risques encourus

Les forestiers de l'ONF peuvent verbaliser ceux qui, par méconnaissance ou imprudence, ne respectent pas ces réglementations.

Et la note peut s'avérer salée : 135 € d'amende pour le conducteur d'un véhicule motorisé circulant ou stationnant sur une route interdite d'accès, jusqu'à 1 500 € pour circulation hors chemin, et risque de suspension du permis !

Ensemble, préservons la sécurité, la tranquillité et la richesse biologique de nos forêts !

Prévention risque incendie

Les feux de forêt sont souvent provoqués par des négligences, 90% des feux sont d'origine humaine. Rappel des consignes :

- Ne pas fumer ni allumer de feu ou de barbecue en forêt ou à proximité de la végétation.

- Ne pas stationner sur des herbes sèches et toujours se garer de façon à ne pas gêner les secours.

- Témoin d'un début d'incendie, donner l'alerte au 112 ou au 18 en précisant la localisation.



ENQUÊTE PUBLIQUE



QR Code enquête

Les dispositions proposées par EDF lors du 4e réexamen périodique, au-delà de la 35^e année de fonctionnement des réacteurs électronucléaires n°1 et n°2 de l'INB 84 situées sur le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de DAMPIERRE-EN-BURLY, dans le Loiret, sont soumises à enquête publique.

Cette enquête publique se déroulera du **jeudi 1er juin 2023** (9h) au **lundi 3 juillet 2023** inclus (17h), soit pendant 32 jours consécutifs. Le périmètre de la présente enquête publique défini, par la Préfète, comprend chacune des communes dont une partie du territoire est distante de moins de 5 kilomètres du périmètre de l'installation, et concerne donc les communes de : DAMPIERRE-EN-BURLY, OUZOUEUR-SUR-LOIRE, NEVOY, LION EN SULLIAS, SAINT-FLORENT, SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD, SAINT-GONDON, dans le département du Loiret.

Permanence samedi 17 juin 2023 Mairie de Ouzouer-sur-Loire, de 9h00 à 12h00.

RÉFLEXOLOGIE

Un nouveau cabinet de réflexologie à Ouzouer

La réflexologie fait partie des médecines douces non invasives et non médicamenteuses.



Pratique manuelle douce

LA RELAXATION RÉFLEXE vise à réduire le stress en apportant une détente physique.

LA RÉFLEXOLOGIE favorise le processus d'auto-régulation des équilibres nerveux, sanguin, métabolique par un toucher spécifique des zones réflexes.

Contact :

222 rue de la forêt à Ouzouer sur Loire

06 77 28 02 18

angelique.bolajuzon@gmail.com

www.angeliquebolajuzon.fr

AGENCE POSTALE



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence est installée 24 rue Henri Millet.

Horaires d'ouverture :

Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi

De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le samedi (semaine paire) de 10h00 à 12h00

Téléphone : **02 38 35 94 29**

Vous pouvez y venir gratuitement pour accéder aux services en ligne de :

- labanquepostale.fr, lapostemobile.fr, laposte.fr, colissimo.fr, suivi courrier colis...

Ainsi qu'à d'autres sites de services publics :

- servicepublic.fr, la caf.fr, l'assurance maladie, pôle emploi, légifrance...

R.C.S.C



La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est en place depuis le mois de mai 2023, une première réunion des membres de la réserve a eu lieu le 05 mai dernier en mairie, en présence de Mme le maire ainsi que les membres de la commission urbanisme en charge de la gestion de la RCSC.

Neuf personnes bénévoles composent aujourd'hui cette réserve, deux femmes et sept hommes ont à cœur de proposer leurs services pour venir en appui aux services de la municipalité (administrative et technique) et des administrés. Ils seront sollicités en cas de gestion de crise d'événements exceptionnels ou pour des actions de prévention des risques auprès de la population. Des formations leur seront proposées ainsi que des ateliers de travail sur la mise en œuvre du PCS de la commune.

Si vous êtes intéressé, vous avez toujours la possibilité de rejoindre ce groupe à tout instant, des formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la mairie, ou à l'accueil de la Mairie.

SORTIR PLUS

Depuis janvier 2023, le service Sortir Plus se simplifie, il permet aux retraités AGIRC ARRCO de **75 ans et plus** de faire des sorties accompagnées par une personne de confiance. Auparavant payant au moyen de chèques CESU, il est depuis le début de l'année entièrement pris en charge par votre caisse de retraite AGIRC ARRCO. Pour en bénéficier, il suffit, dès lors que vous aurez un premier besoin de sortie, d'en faire la demande par téléphone au **0 971 090 971** ou d'effectuer une demande de rappel via le site <https://services75ans.agirc-arrco.fr>.

Un compte Sortir Plus vous sera ouvert par votre téléconseiller et crédité d'une enveloppe de **450€** maximum utilisable tout au long de l'année.



Il ne vous reste plus qu'à le contacter chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).

Une fois la nature de votre demande précisée (véhiculée ou non, durée, distance...), votre conseiller se chargera de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.

Sortir Plus est accessible aux retraités AGIRC ARRCO à partir de 75 ans sans conditions de ressources.

ACCOMPAGNEMENT COUTURE

Les 2 Juin, 7 et 11 Septembre, 5 et 19 Octobre, 9 et 23 Novembre, 7 et 14 Décembre
À partir de **18h30 au Foyer Carnot** (places limitées)

Tarif : **50 € + 26 €** d'adhésion à l'association

Renseignements et réservation par mail : Asso.ouzouer-sur-loire@famillesrurales.org

Ou par téléphone Nadine 06.87.58.39.99 ou Corinne G 06.16.22.41.43 ou Corinne B 06.47.19.98.49

<https://www.facebook/famillesruralesouzouersurloire>



REPAS DES SENIORS



Le traditionnel repas des séniors a été organisé par le CCAS. Il s'est déroulé le dimanche 26 mars 2023 à la salle Ballot, 150 personnes étaient présentes.

PLAN CANICULE



Le CCAS invite les personnes de 65 ans et plus ou en situation de handicap, vulnérables et isolées à s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel.

Grâce à ce document qui contient les coordonnées de la personne, de son entourage à prévenir le CCAS pourra contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien. En cas de non réponse, l'entourage est alors contacté tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile des personnes.

Le document d'inscription est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.

PAROLES DE BB

L'association Paroles de BB, Grandir en famille vous accueille pour des moments d'échange et d'activités pour les bébés, les parents ou futurs parents, et les enfants. Nous sommes une équipe de 8 bénévoles, mamans et/ou professionnelles autour de l'enfance et de l'accompagnement humain. Notre but est de favoriser les relations parents-enfants et de créer du lien entre les mamans.



Nous proposons des rencontres gratuites, comme les cafés ou balade causerie et les rencontres allaitement. Ces moments sont l'occasion de venir échanger avec les bénévoles, mais surtout de rencontrer d'autres parents, de partager ses expériences, ses doutes, son vécu. C'est un lieu où trouver de l'écoute, sans jugement, chacune avec son parcours.



Nous proposons aussi des ateliers payants (entre 10 et 20€) sur des thèmes spécifiques. Autour de bébé et durant la grossesse, pour favoriser la relation avec bébé : chant prénatal, portage physiologique, massage bébé, éveil musical, baby yoga, et bébé signe. Puis lorsque l'enfant grandit : motricité fine (1-4 ans), sophrologie (à partir de 5 ans), théâtre, anglais, arts, philo. Enfin des ateliers à destination des adultes uniquement : sophrologie en groupe, Ukubébé (apprendre le Ukulélé sur des comptines), ainsi que des échanges autour d'un film ou d'un thème.



De nombreux ateliers sont proposés à la salle des toits bleus à Ouzouer-sur-Loire. D'autres ont lieu à Dampierre, Gien ou Briare. L'adhésion à l'association est libre et valable un an.



L'inscription aux ateliers et l'adhésion se font sur le site HelloAsso (<https://www.helloasso.com/associations/paroles-de-bb>). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous écrire à parolesdebb@gmail.com.



Lien Facebook



Lien Instagram

Vous pouvez également consulter nos pages Facebook (Parolesdebb) ou Instagram (parolesdebb_grandirenfamille).

**CROIX
ROUGE**



Prochains passages
Place du comice
de 13h30 à 15h30
Les mercredis
14 juin et 28 juin

TRAVAUX

Travaux Réalisés :

Externe :

- Remplacement de points lumineux en led sur l'éclairage public des rues Henry Armenault et chemin de Châtillon.
- Remplacement des lanternes du centre bourg en leds.
- Pose d'une structure de jeux pour l'école maternelle et l'accueil périscolaire (financée à 50% grâce au fond de concours de la communauté de commune).



Interne :

- Entretien et aménagement de la maison des jeunes.
- Travaux d'abattage et d'élagage (Reposée du chevreuil, Lt du Rondeau, salle amitié...).
- Pose de films solaires sur les menuiseries extérieures de la salle de danse au gymnase.
- Installation de ralentisseurs rue du Michelet.
- Aménagement d'un local à vélo sécurisé à l'arrêt de bus Place du Comice.

À venir :

- Réparation d'un tronçon du réseau d'assainissement rue Henry-Millet D953 (prévision fin Mai début juin).
- Aménagement d'un plateau ralentisseur rue Henry-Millet et Place du Comice (prévision juin).
- Rénovation de l'éclairage public programmation 2023 comprenant le lotissement Bel-Air et les rues suivantes Égalité, Flacarneux, Écu, A.Dieu, 14 Août, Étang, chemin Rémy.
- Installation d'une PAC et réfection des peintures de la grande salle au Foyer Carnot.
- Remplacement des brides de fixation de la cloche de l'église.
- Réfection des arêtiers de la toiture « salle moyenne » des salles de l'amitié.
- Voirie : réfection de la couche de roulement Place du Comice.

Projets :

- Sécurité routière : Expérimentation d'aménagement sécuritaire à la reposée du chevreuil chemin de Châtillon.

Énergie :

Extinction totale de l'éclairage public pendant la saison estivale (de mai à août). Conformément au plan communal de sobriété énergétique, cette extinction sera totale jusqu'à fin août. L'éclairage sera maintenu sur l'axe principal de la commune.

SÉCURITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE

LA PARTICIPATION CITOYENNE

LE RÉFÉRENT SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET PROTECTION DES ENTREPRISES (SECOPE)

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

LE RÉFÉRENT ÉLU

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS (OTS)

LE RÉFÉRENT ET LE CORRESPONDANT SÛRETÉ (RS / CS)

LE CORRESPONDANT TERRITORIAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CTP)

À RETENIR

- Dispositif gratuit, qui implique les forces de sécurité de l'État et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population
- Démarche participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale
- Développe une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune
- Améliore l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions

Pour devenir référent Participation citoyenne

Renseignements auprès de la maire

JEUNESSE

FERMETURE DE CLASSE

Le 1er mars, nous avons reçu un courrier de l'Éducation Nationale nous apprenant que la 8^e classe de l'école élémentaire serait fermée à la rentrée scolaire 2023-2024.

En collaboration avec les parents d'élèves, 2 courriers ont été transmis à l'inspecteur de l'académie pour lui faire part de notre insatisfaction suite à cette décision.

Une réponse a été faite par l'Éducation Nationale qui nous précise que la décision finale de fermeture de classe sera prise en juin.

Pour cette fermeture, nous déplorons le fait que nos enfants ne soient considérés que comme des statistiques. Leur niveau de compétences n'est pas pris en compte, et les classes seraient surchargées. Nous devons maintenant attendre la décision finale.

JOURNÉE LAÏCITÉ



Lundi 6 février, les élèves de l'école élémentaire ont participé à une journée placée autour de la laïcité et de la coopération. Cette journée s'est déroulée au gymnase et a rassemblé 3 écoles.

Les élèves ont pu échanger sur différentes valeurs telles que le respect, la tolérance, la liberté...

Grâce à différentes activités proposées par les enseignants (jeux, expression corporelle, décoration de Marianne,)

AIPE

Kermesse des écoles
le **23 juin 2023**
à partir de **16h30**.

Nous avons besoin de lots,
n'hésitez pas à nous en offrir.

DISTRIBUTION MUGUET



Lundi 1^{er} mai, les enfants du Conseil municipal Enfants, accompagnés d'élus du Conseil municipal, ont distribué 84 bouquets de muguet à nos oratoriennes de plus de 80 ans. Cette matinée a été très appréciée par les enfants et les oratoriennes.

RAMASSAGE DÉCHETS



Samedi 1^{er} avril, les animatrices de la maison des jeunes ont organisé un après-midi ramassage de déchets dans notre commune où 57 kilos de déchets ont été ramassés par les jeunes, encadrés par les animatrices et des parents bénévoles.

Un grand merci pour cette initiative.



MAISON DES JEUNES

Depuis le 17 janvier 2023, une maison pour les jeunes a ouvert pour que les jeunes puissent se retrouver. L'organisation et l'animation sont gérées par la Communauté de Communes.

Plus qu'un espace, c'est une maison entière avec son jardin clôturé qui accueille les adolescents les jeudis après les cours et les mercredis après-midi.

Cette maison est située derrière la caserne des pompiers d'Ouzouer sur Loire. Les jeunes ont à disposition dans la maison du matériel créatif, table de ping-pong, babyfoot et table multi-jeux. Ils ont également à disposition le jardin clôturé.

La maison des jeunes est ouverte pendant le temps scolaire les **mercredis, de 14h à 19h** où des activités sont proposées : activités manuelles, jeux de société, tournoi de baby-foot...

Cette maison est mise à disposition par la commune. Elle permet aux jeunes d'avoir un lieu qui leur est dédié où ils pourront se sentir comme à la maison mais sous la surveillance d'animateurs/animateuses.



Informations pratiques : Maison des jeunes : 640 route d'Orléans, 45570 Ouzouer sur Loire (derrière la caserne des pompiers). En période scolaire, **les mercredis de 14h à 19h et les jeudis de 17h à 19h**. Accès libre et gratuit.

Plus d'infos, vous pouvez trouver tous les renseignements sur le site de la Communauté de Communes Val de Sully : <https://valdesully.fr/animations-6-17-ans> ou vous pouvez également contacter Florine au **06 42 66 11 82**.

À VENDRE

MAISON INDIVIDUELLE

60 rue de l'étang
(Angle de la rue de l'étang et de la RD252)

- Superficie habitable : 58,83m³

Maison individuelle, composée :

- Séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bain, WC et cellier.

- Chauffage individuel au gaz.

- Abri de jardin de 15m³

- Assainissement collectif.

- Petit jardin

- Pas de garage

PRIX : **85 500 €**



Planning d'occupation de la maison des jeunes des vacances d'été.

Mardi 11/07 : 9h30-13h : activité manuelle (string art)

Mardi 18/07 : 9h30-13h : bricolage

Mardi 01/08 : 9h30-13h : bricolage

Du mercredi 9/08 au jeudi 10/08 : mini-séjour : observation des étoiles avec l'astro club d'Ouzouer

Mardi 22/08 : 9h30-13h : activité manuelle

Mercredi 30/08 : 18h-23h : soirée burger quizz



TERRAIN À BÂTIR

Rue Sadi Carnot

Viabilisé

Superficie totale : 715m²

PRIX : **28 800 €**

Renseignements
auprès de la Mairie

Tél : **02.38.27.05.05**



ANIMATIONS, COMMERCES ET ASSOCIATIONS



À VENIR



NOS DERNIÈRES FESTIVITÉS



JEUX INTERBOURG

Le **samedi 26 août 2023**, Dampierre organise des « Jeux Interbourg » qui opposeront les communes d'Ouzouer / Loire et Dampierre sur 7 épreuves, (sportives, intellectuelles, ...) ceci en toute convivialité.

Les jeux débuteront à 14h jusqu'à 16h avec des épreuves pour les enfants. Ils continueront de 16h30 jusqu'à 18h30 avec les épreuves pour les adultes. La soirée se terminera avec possibilité de restauration sur place et par le cinéma en plein air.

Pour Ouzouer, c'est le club de handball qui centralisera les personnes qui désirent participer. Vous pouvez les contacter au N° de Tél : **06.74.29.27.63** ou par mail : **guix4519@gmail.com**

CLUB CYCLO DE L'ASCO



Samedi **1^{er} avril**, le club cyclo de l'ASCO organisait son traditionnel « Trèfle à 4 feuilles ». Dans la journée, cela consistait à faire plusieurs (de 1 à 4) boucles différentes de 50 kms. Avec, cette année, une météo capricieuse, 35 cyclistes ont affronté les averses et 5 d'entre eux ont réalisé les 200 kms.

FORUM ASSOCIATIONS

Le Forum des associations aura lieu le **Samedi 9 Septembre de 10h à 17h** au Gymnase d'Ouzouer sur Loire.

COMITE DE JUMELAGE



Le Comité de Jumelage accueille cette année sur notre commune, des familles anglaises, du **jeudi 24 août au lundi 28 août 2023**.

Si vous souhaitez participer à cet échange et accueillir des familles, vous pouvez vous renseigner auprès de M. FAUQUET au **06.08.74.80.82** ou M. LEBLANC au **02.38.35.05.68**.



PÉTANQUE

Pétanque Ouzouer/Dampierre a organisé le championnat du Loiret tripléte mixte sur 2 jours les **25 et 26 mars** derniers malgré le temps pluvieux 90 équipes se sont rencontrées et les 16 meilleurs le dimanche avec beaucoup de monde au rendez-vous.



Mme Hamard ainsi que Mme Gondry nous ont fait l'honneur d'être présentes. C'est d'ailleurs Mme la Maire qui a jeté le cochonnet pour la finale.

70 ANS DU RÉVEIL

Les habitants d'Ouzouer ont répondu nombreux à notre invitation salle Ballot pour le concert de nos 70 ans en compagnie de l'Harmonie de Fay aux Loges. Ils ont pu y écouter des morceaux variés issus de la variété, du cinéma, des bandas ou plus instrumentaux.



Nous avons fini l'année par un marché de Noël avec un défilé d'instruments plein de lumières. À l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, la municipalité a récompensé le Réveil par une médaille soulignant les 70 ans d'animation de notre commune et le renouveau de notre association.



Avec l'AIPE d'Ouzouer, nous avons fêté la fin de l'hiver par une joyeuse déambulation dans le centre-ville pour le Carnaval avec les enfants et leurs familles.



Nous continuerons l'année avec les prochaines commémorations du souvenir des Déportés le 18 juin. Nous présenterons notre nouveau répertoire lors de la fête de la musique.

Nous invitons de nouveaux musiciens à venir nous rejoindre.

Renseignements au [06.87.56.86.73](tel:06.87.56.86.73)

ÉCOLE DE TIR

L'association « Ecole de Tir » a ouvert ses portes en septembre 2022.

Membres du bureau

- Présidente : Mme LETERTRE Émilie
- Secrétaire : Mr LETERTRE Didier
- Trésorière : Mme RIBOULET Sylvie
- Membre du conseil d'administration : Mme GIRAULT Sonia

Pour la saison 2022-2023, l'association compte 30 adhérents qui peuvent s'entraîner les mercredis de 17h30 à 19h (pour les débutants) et les samedis de 10h à 12h (pour les confirmés) au gymnase d'Ouzouer Sur Loire.



Elle a organisé différentes manifestations, activités depuis le début de l'année scolaire telles que le tir d'Halloween, le tir de Noël, un réglage d'arc (le 25 février), un concours interne (le 13 mai). Elle va mettre en place une journée festive le **17 juin**.



L'École de Tir est une association dynamique et familiale, ouverte à tous dans le respect et la convivialité.

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez vous adresser à Mme LETERTRE Émilie au [06.03.55.45.45](tel:06.03.55.45.45).

ASCO VTT

J'ai 10 ans. J'adore faire du VTT. Mon petit frère aussi. On roule souvent ensemble. Mais à deux, ce n'est pas évident de progresser. Alors quand on a entendu parler de l'ASCO VTT, à Ouzouer-sur-Loire, on a eu envie de tester. Et depuis la rentrée 2022, on y est inscrits.

Le samedi, on a entraînement : soit on part rouler en forêt d'Orléans, dans le massif de Lorris; soit on travaille notre technique dans le parc de la Chaume. C'est trop bien, il y a un circuit, des bosses, des obstacles... Les encadrant(e)s nous conseillent pour gagner en performance, mais surtout en assurance et en sécurité.



Entre camarades de jeu, on discute, on s'entraide, on plaisante... Évidemment, les jours de course, en Cross-Country ou en trial (LA spécialité du club), l'idée reste de les battre ! Mais toujours dans un bon esprit : l'esprit sportif. Si on va devenir des champions, mon frère et moi ? À vrai dire, l'ASCO VTT en a formé, des champions. Jusqu'au niveau national, même. Mais dans notre cas, ça me semble râpé...



Déjà, on ne peut pas dire que le talent nous submerge. Surtout, si je retrouve mes 10 ans au guidon de mon vélo, ma carte d'identité indique que j'ai déjà largement passé le cap de la quarantaine ! Et mon petit frère n'en est plus si loin.

Peu importe : dans ce club qui forme avec sérieux les enfants et les adolescents à la pratique du VTT, les adultes sont plus que bienvenus pour s'amuser et progresser, chacun à leur niveau. Et à tout âge – le tien (ou le vôtre) aussi.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Hommes ♂ et Femmes ♀ de 18 à ... (ou 16 ans sur dérogation)



Cette association « Gymnastique Volontaire » existe depuis 1980. Cette année, 32 adhérents se retrouvent au gymnase d'Ouzouer sur Loire toute l'année sauf aux vacances de Noël et juillet/août :

- Les **lundis de 19h à 20h**
- Les **mercredis de 19h30 à 20h30**

Isabelle DEMIMUID, diplômée d'animatrice, donne ses cours dans une bonne ambiance, avec un groupe dynamique et le tout en musique. Divers appareils sont utilisés, comme le step, les poids, les haltères, les élastiques, les « Pound » (baguettes), les bracelets lestés, ballons, ... On y travaille le L.I.A., le gainage, les abdos/fessiers, le renforcement musculaire.

Vous pouvez venir essayer 2 cours gratuits, muni de vos baskets en salle, 1 bouteille d'eau, 1 serviette et surtout votre bonne humeur. La cotisation est de 90€ pour 1h par semaine ou 120€ pour 2 heures (possibilité de s'inscrire en cours d'année).

Renseignements auprès de notre animatrice Isabelle DEMIMUID au **07.49.22.48.77**
On vous attend !

Retrouvez la liste des associations sur le site de la commune.



LA BALLADE ORATORIENNE

Vous rêvez de chanter mais vous hésitez ? N'attendez plus venez rejoindre notre chorale « La Ballade Oratorienne » dirigée par le chef de chœur Alain Deluzet. Son répertoire s'étoffe au fil du temps : chant traditionnel, sacré et variété. C'est autour d'un nouveau projet, la mise en scène de plusieurs chants qu'elle évolue.



Pour nous rejoindre aucune connaissance musicale n'est exigée, seules « obligations » : être assidu ... et venir avec sa bonne humeur ! Nous répétons chaque **mercredi soir** (hors vacances scolaires) de **20h15 à 22h15** au foyer Carnot à Ouzouer-sur-Loire.

Pour plus de renseignements contacter :
Isabelle Massas **02.38.35.07.78**
ou Valérie Nicolas **06.78.72.85.72**

LES AMOURS



L'association « Les Amours d'Ouzouer sur Loire » regroupe des assistantes maternelles et des parents d'OUZOUER et des environs. Elle fut créée le 3 mars 2008 par Mme NICOLAS Nadia et Mme LETERTRE Sandra.

L'Association permet l'échange, l'écoute et la transmission d'informations aux assistantes maternelles et aux parents, la socialisation des enfants en bas âge non scolarisés en participant à des activités d'éveil et de bricolage.

A ce jour, 7 assistantes maternelles et 3 mamans se retrouvent les mardis et jeudis avec 23 enfants (tout bébé jusqu'à l'âge de rentrer à l'école maternelle).

Ouverture: les **mardis et jeudis de 8 h 45 à 12 h**

Prochaines manifestations :

- Journée spéciale, jeudi 6 juillet avec une ferme itinérante avec une structure gonflable.
- Une randonnée aura lieu cet automne

N'hésitez pas à nous contacter lors de votre recherche d'une assistante maternelle ou pour venir nous rejoindre lors de nos rencontres.

ÉTAT CIVIL

Naissances

FLAMANT Sandro	20/11/2022
RONDEL Mattéo	23/11/2022
DIBONA Livio	01/12/2022
COUSIN Eliya	09/12/2022
GONIN ROUSSIAL Raphaël	01/01/2023
DUCHÊNE Mathilde	04/01/2023
PHILIPPET Emy	27/01/2023
GONÇALVES Andréa	08/02/2023
MENEAU Sofia	06/03/2023
DOUCET JOURDAIN Louwen	08/03/2023
HUVELLE Emma	14/03/2023

Mariages

BANSE Jérémy et Ingrid BEAUVALLÉ le 01/04/2023
GERMOUCH Brice et Célia MAGALHAES le 29/04/2023
MARIENFELDT Guillaume et Constance BOINOT le 29/04/2023
LESIEUX Sidoine et Laura DESROCHE le 13/05/2023
LOCQUET Hugues et Audrey BUSTIN le 20/05/2023

Décès

RIBEIRO Maria	19/11/2022
BUSSEROL Jean-Pierre	23/11/2022
LEDROIT Pierrette	30/11/2022
JANSSON Marcelle	10/12/2022
PELOILLE Hervé	09/01/2023
HACQUEL Maryline	01/02/2023
PAPIN Jérôme	06/02/2023
HOUCARD André	06/03/2023
LAMOUREUX Claude	06/03/2023
OUSTRY Monique	20/03/2023
DESSIAUME Alain	26/03/2023
PÉRARD Daniel	05/04/2023
EVARD Michèle	01/05/2023
MIMBOURG Hélène	08/05/2023

La liste de noms est non exhaustive, du fait de la demande de certaines familles ne souhaitant pas de diffusion dans la presse locale.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Souvenirs d'il y a 90 ans : 1930

Le travail des femmes

Les femmes, pour la plupart restaient à la maison, quelques-unes allaient travailler à la journée dans les fermes ou faire du raccommodage.

Les hôtels Fichot (à gauche sur la photo) et Boutroux surtout, en employaient en extra, les jours de banquets et de noces.



Certaines assuraient le lavage du linge. Nous ne pouvons oublier ces figures burinées par tous les temps : Mmes Désirée Hatton, Ravard, Hirlay, Laizeau, Carroué et Giboin ; Mille Carroué, dite «-Toria», employée à l'année par l'Hôtel du Lion d'Or, avait toujours dans la poche de son gros jupon, sa tabatière bien remplie....;

Chacune d'elles, selon les saisons, « allait rincer le linge, soit à la Loire (1 km 500 du bourg) ou à la fosse de Beauregard, à la sortie du pays. La brouette chargée de la lessiveuse de linge, du cabasson et du battoir, l'eau de Javel et l'inévitable boule de « bleu ». À cette époque, la lessive était encore préparée avec un mélange de cristaux et de cendres de bois enfermées dans des petits sacs : on « coulait le linge ».

Par grands froids, on faisait suivre la chaufferette et le charbon de bois pour se dégourdir les mains ou réchauffer la gamelle.

L'Hôtel du Lion d'Or était doté d'une voiture à chien pour le transport du linge avec, comme attelage, un chien nommé « Landru ». Il allait à la Loire plusieurs fois par semaine mais, si par malheur, il sentait une « belle », eh bien !, pas de Landru ! La lessive était remise à plus tard.

Nous avons également des lingères. À l'époque, ces messieurs portaient les plastrons et cols empesés pour les grands jours. Ce travail minutieux était effectué par Madame et Mademoiselle Ravard ainsi que Madame Philipot.

Quelle minutie ! Quand on pense que les fers en fonte étaient chauffés sur la chaufferette à braises... Gare aux escarilles ! Il fallait rendre le linge impeccable. Quelques couturières assuraient la confection ou la réfection des robes ou autres : Mlles Caillard, Agogué, Foubert, Mmes Marie Gilbert et Durand.

La couture se faisait aussi à la journée : toute jeune fille s'y mettait. Les demoiselles Meunier et Marois du hameau des « Brosses » venaient à bicyclette et en principe étaient nourries.

L'éclairage

Jusqu'en 1927, l'éclairage se faisait avec des lampes à pétrole. Il y en avait de toutes sortes, basses ou avec pied, plus ou moins « fantaisies ». La petite lampe pigeon servait de veilleuse, les bougies étaient encore beaucoup utilisées.

Pour l'extérieur, la grosse lampe tempête à pétrole et les lampes à carbure étaient les plus pratiques. Heureusement, l'électricité a fait son apparition en 1927, mais elle n'a pas été installée du jour au lendemain.

Certains craignaient que cette nouveauté déclenche des incendies. En 1930 tout de même, une bonne moitié de la population en avait pris le risque. Six lampes furent installées dans les rues.

La circulation

Toutes les routes étaient empierrées et parfois en mauvais état. Bien sûr, la circulation était rare, on marchait beaucoup à pied. Les enfants venaient des lieux-dits ou hameaux à l'école, à pied, en sabots ou en galoches ; il n'y avait que des bicyclettes.



Une cinquantaine de voitures à chien étaient un moyen de transport pour les petits métiers et pour les enfants.

Lorsqu'il s'agissait de sorties éloignées ou en famille, on sortait la « patache », grande carriole tirée par un cheval. Il n'y avait que quelques voitures automobiles.

(A suivre)